

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 AVRIL 2015

Date de la convocation : 22/04/15

Etaient présents :

MM. MERAZGA - PORTHAULT – DEMOTIER – DOMPE – DROIT – GAGE E. - LARQUET -
MEIGNAN – Mmes ROSE – MOREL – SOUY.

Pouvoir de M. Brancati à Mme Rose

Absents excusés :

MM. Pallu – Fromentin – Gage D (*réun° CCPV*).

Secrétaire : M. Droit, assisté de Mme Sophie Verleye secrétaire de mairie

Approbation du CR du 02 avril 2015.

1°/ PLAN LOCAL d'URBANISME – Bureau d'études

M. Merazga, président de séance en l'absence de M. le Maire, donne la parole à M. Porthault, qui présente au conseil les résultats de la consultation des bureaux d'études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

- Cabinet Arval (Crépy) : pas de réponse.
- Cabinet Mosaïque Urbaine (Paris) : ne peux pas répondre car surcharge de travail actuellement.
- Cabinet Urba Services (Beauvais) : pas de réponse.
- Cabinet Gossart (Crépy) : candidature, pour un montant de 24 600 € HT.

(Arrivée de M. Daniel GAGE à 19h30)

Après avoir étudié la candidature du Cabinet Gossart, et sur proposition de la commission, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le Cabinet Gossart pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et autorise le maire à signer les documents concernant ce dossier.

QUESTIONS DIVERS

Aménagement du talus mur RD116

Le jointolement du mur doit être réalisé en mai/juin. Pour le talus, il est proposé 2 types d'aménagement :

- Plantation d'arbustes et plantes avec mise en place de toile de paillage verte (23 400 € TTC)
- Végétalisation du talus par semis Hydroseeder (2 973 € TTC)

Après discussion, le conseil décide d'effectuer une végétalisation du talus par l'entreprise Engazonnement Industriel.

Devis d'éclairage public

M. le maire présente les devis de la Sicae pour :

- La mise en place d'un poteau et d'une lanterne dans le chemin de Cambronne (au niveau du n° 2bis), d'un montant de 2 224.81 € TTC.
- Le remplacement d'une lanterne entre le 38 et 42 Route de verberie d'un montant de 1 016.93 € TTC.

Le conseil accepte à l'unanimité les devis.

TOUR DE TABLE

M. Gage informe le conseil que pour les travaux de la ruelle de la Garline, un supplément a été réalisé à l'entrée. M. Larquet signale que le trottoir devant le n°106 a été détérioré par le stationnement des engins. Un devis a été demandé pour effectuer différentes rebouchages dans la commune (rue du jeu d'arc, du Gal Estienne, Champlieu, etc...)

M. Meignan signale le problème des arbres sur les lignes téléphoniques dans la rue du Jeu d'arc.

La séance est levée à 20h30.